

**Place de la sage-femme
dans la santé génésique :
regard de sages-femmes
à partir de leurs expériences
en CPEF CIVG**



Françoise Baron

Sage-femme et CCF au CPEF CIVG de Vannes Auray (56)

Marjorie AGEN

Sage-femme au CIVG de Périgueux (24)

Plan

Association
Nationale
des
Sages-Femmes
Orthogénistes

A- Rôle et missions des CPEF

B- Place de la sage-femme dans ces structures

Différences entre EICCF / CPEF / CIVG/Planning Familial

Des structures avec des
missions différentes :

- **EICCF** : Établissement d'Information et de Conseil Conjugal et Familial
- **CPEF** : Centre de Planification et d'Éducation Familiale
- **CIVG** : Centre d'IVG

Des structures gérés par des
organismes différents :

- Fonction Publique Hospitalière / APHP,
- Établissements de santé privés à but lucratif ou non,
- Conseils Généraux,
- Associations loi 1901 (dont le **Planning Familial...**)
- ...

A- rôle et missions des CPEF CIVG

- Lieux de parole, d'informations et de consultations, les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) sont ouverts à tous, quels que soient l'âge et la situation de famille.
- **Gratuité pour les mineurs, jeunes majeurs et personnes en situation précaire**
- une équipe pluridisciplinaire : secrétaires médicales, médecins à compétence gynécologique, conseillères conjugales familiales, sages-femmes et infirmierEs, psychologues, assistantEs sociaux/ales

A-1- Consultations médicales

1. contraception et suivi gynéco, contraception d'urgence
2. dépistage et traitement des (IST)
3. dépistage du VIH
4. diagnostic de grossesse, demande d'interruption volontaire de grossesse (IVG) et réalisation des IVG

A-2- Entretiens individuels

- sexualité, contraception, grossesse, IST
- informations générales sur l'IVG
- entretiens pré et post IVG
- conseil conjugal et familial : vie de couple, parentalité, relations parents-enfants et parents-ados
- accueil et conseil aux personnes victimes de violences familiales

A-3- actions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle

La loi du 4 juillet 2001, relative à l'I.V.G. et la contraception, fait une obligation à toutes les écoles, à tous les collèges et à tous les lycées, de dispenser à leurs élèves des séances d'éducation à la sexualité.

Objectifs des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle (1/2)

- apporter aux élèves des **informations objectives** et des connaissances scientifiques.
- permettre une meilleure **perception des risques** - grossesses précoces, infections sexuellement transmissibles, SIDA - et **favoriser des comportements de prévention.**
- informer sur les **ressources** d'information, d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement.

Objectifs des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle (2/2)

- Sensibiliser aux notions de consentement mutuel et de réciprocité dans la relation.
- Prévenir les comportements et violences sexistes et homophobes
- Développer l'exercice de l'**esprit critique**, notamment par l'analyse des modèles et des rôles sociaux véhiculés par les médias.

A-4- IVG médicamenteuse

mission depuis la loi de déc. 2007 :

IVG médicamenteuse en CPEF

(décret d'application datant de mai 2009)

B- place de la sage-femme en CPEF

La loi HPST de 2009 élargit les compétences des sages-femmes à la prescription de contraception et au suivi gynécologique de prévention.

Le projet initial prévoyait la possibilité d'étendre aux sages-femmes (l'expérimentation de l'IVG médicamenteuse par les sages-femmes dans une région à fort taux d'IVG a été déclaré non conforme par le Conseil Constitutionnel).

B-1- Consultations médicales

1. contraception et suivi gynéco, contraception d'urgence
2. dépistage et traitement des (IST)
3. dépistage du VIH
4. diagnostic de grossesse, demande d'interruption volontaire de grossesse (IVG) et réalisation des IVG

1 - consultation gynécologique et de contraception

OK sous réserve d'adresser la femme à un médecin en cas de pathologie (*loi n°2011-814 du 7 juillet 2011, art.38*)

- **le suivi gynécologique de prévention** (FCV de dépistage, examen des seins, dépistage des IST, prescription de tous les examens complémentaires utiles au dépistage de pathologie...)
- **la consultation de contraception** (informations, conseils, prescription de tous les contraceptifs, pose et retrait des dispositifs, surveillance et suivi biologique)

1 - consultation gynécologique et de contraception

Depuis le 17 juillet 2012, les sages-femmes sont habilitées à **poser et retirer les implants contraceptifs**.
(décret n° 2012-881 du 17 juillet 2012, art.1)

NB: le laboratoire MSD, fabricant Nexplanon[®], ne délivre pas d'attestation aux SF à ce jour... ANSM ? MSD ?

1ère consultation de **demande de stérilisation à visée contraceptive** réalisée par le médecin.

2. Dépistage et traitement des IST (pour les femmes...):

Dépistage: OK

NB: la sage-femme ne peut pas prescrire
l'azythromicine pour traiter les infections à
chlamydiae

3. dépistage du VIH (pour les femmes...)

- **Test rapide d'orientation biologique (TroD)**
peut être réalisé par une sage-femme exerçant dans un établissement de santé ou dans une structure de prévention sanitaire ayant reçu une habilitation.
- **Sérologie VIH**

4. diagnostic de grossesse, demande d'interruption volontaire de grossesse (IVG) et réalisation des IVG (1/2)

4.1 diagnostic de grossesse OK

4.2. demande d'IVG: non, actuellement article L2212-3
CSP: cette consultation doit être réalisée par un médecin

4.3 articles L.2212-2 et L.2213-2 du CSP, l'IVG médicale ou
chirurgicale ne peut être pratiquée que par un médecin.

4. diagnostic de grossesse, demande d'interruption volontaire de grossesse (IVG) et réalisation des IVG (2/2)

Articles L.2212-8 et R.4127-324 CSP :

**« une sage-femme peut participer à une interruption
volontaire de grossesse. »** clause de conscience

**NB : travail sous délégation +++ en CIVG,
accompagnement OK**

Rapport DREES 2009 (enquête 2007) : 1/3 du personnel
intervenant dans la pratique de l'IVG sont des sages-
femmes, 1600 sages-femmes.

A-2- Entretiens individuels

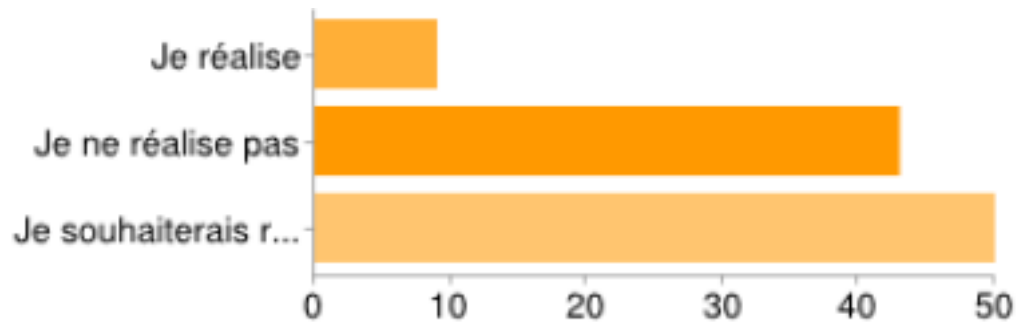
- sexualité, contraception, grossesse, IST = OK
- informations générales sur l'IVG = OK
- entretiens pré et post IVG = OK
- conseil conjugal et familial : vie de couple, parentalité, relations parents-enfants et parents-ados = non sauf si CCF

accueil et conseil aux personnes victimes de violences familiales = formation, travail en réseau

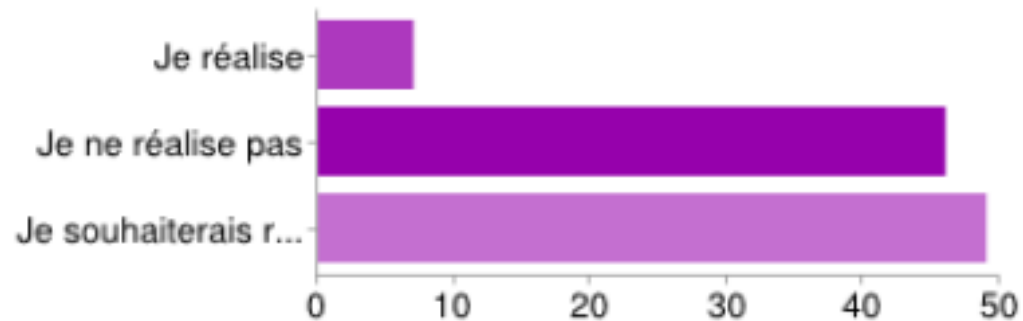
Il va falloir se lancer...

Quelques résultats de l'enquête en cours ANSFO
102 SF (tous exercices) ont répondu

Pose d'implant



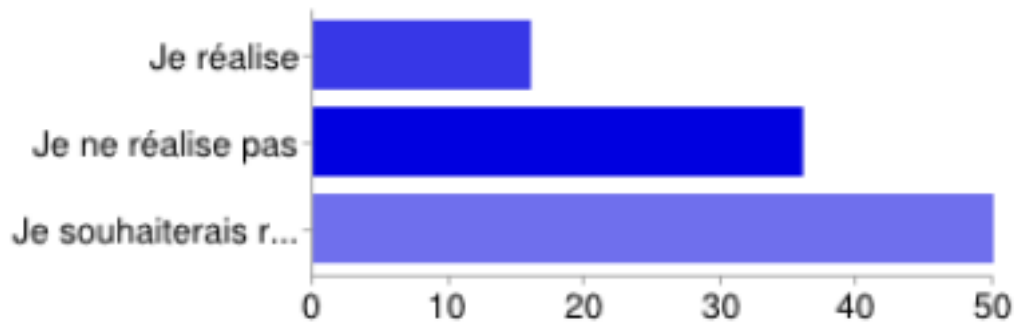
Retrait d'implant



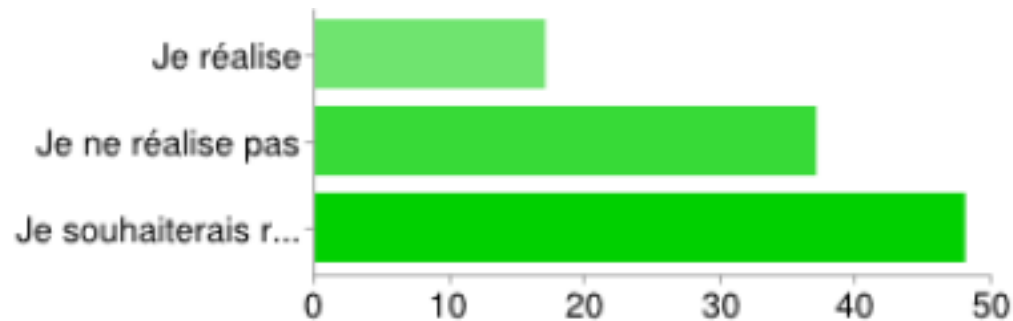
Il va falloir se lancer...

Quelques résultats de l'enquête en cours ANSFO
102 SF (tous exercices) ont répondu

Pose de DIU



Retrait de DIU

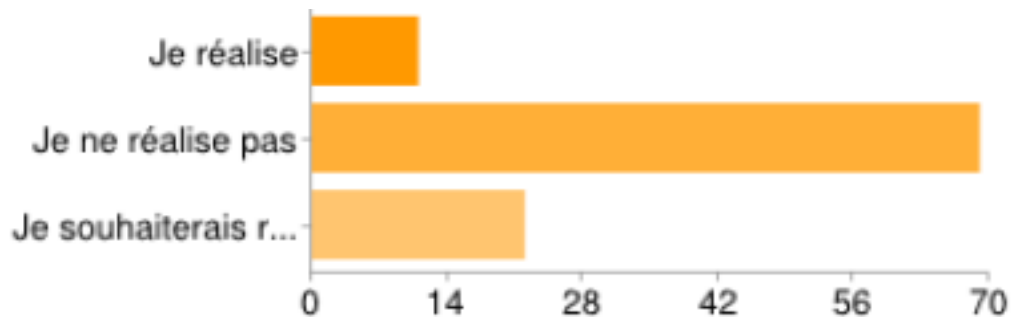


Il va falloir se lancer...

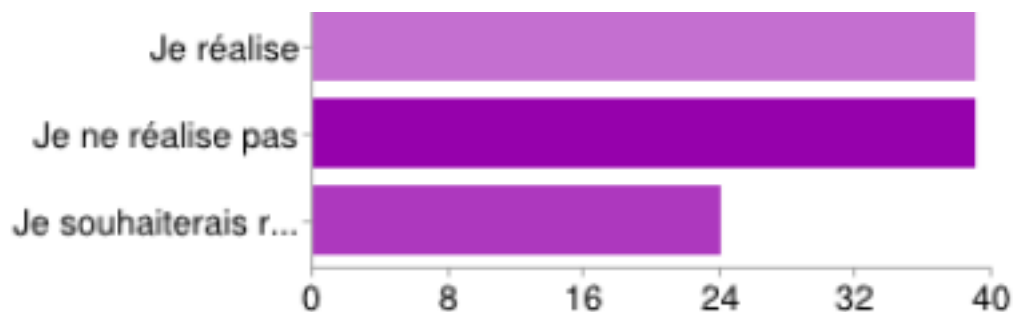
Quelques résultats de l'enquête en cours ANSFO
102 SF (tous exercices) ont répondu

Association
Nationale
des
Sages-Femmes
Orthogénistes

Conseil Conjugal et Familial



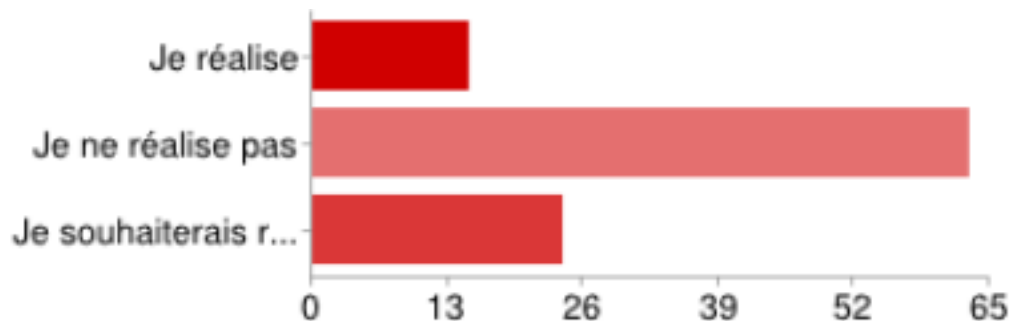
Éducation à la sexualité



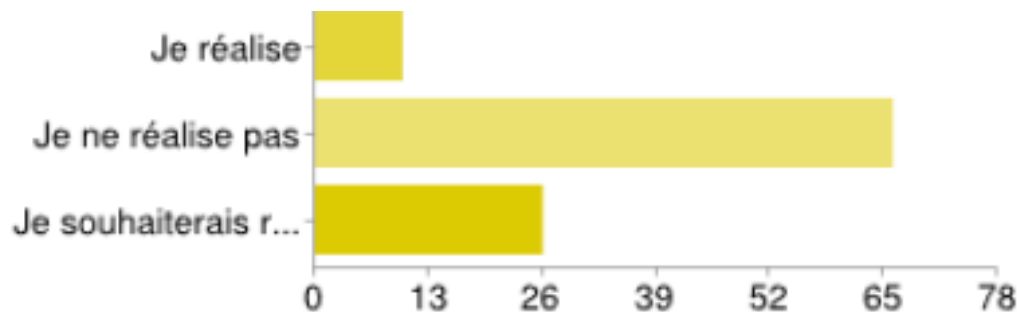
Il va falloir se lancer...

Quelques résultats de l'enquête en cours ANSFO
102 SF (tous exercices) ont répondu

Consultations médicales pré-IVG



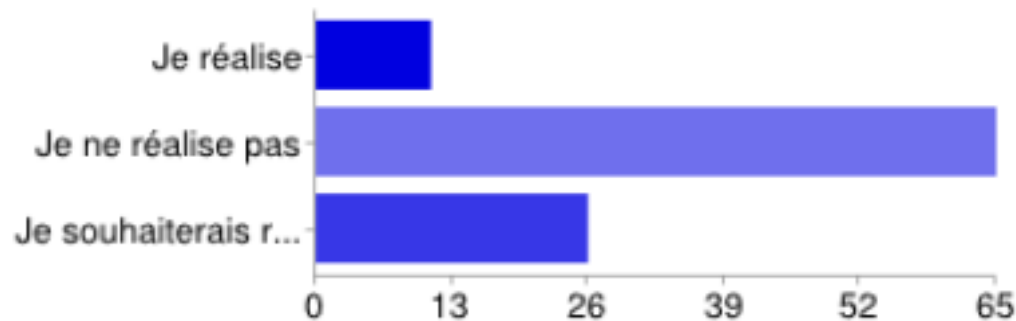
Consultations médicales post-IVG



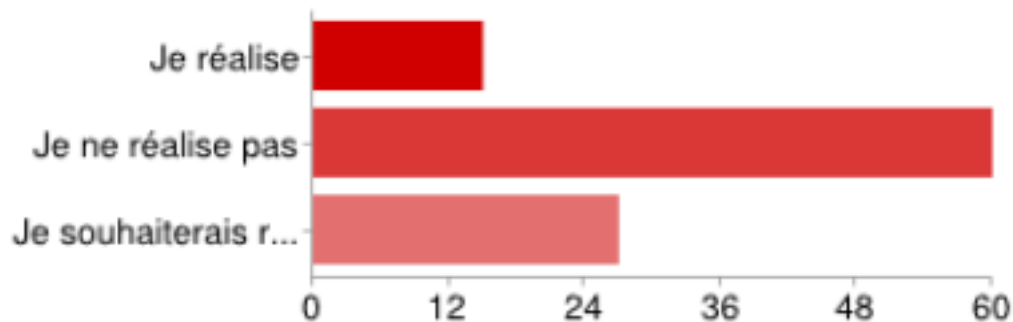
Il va falloir se lancer...

Quelques résultats de l'enquête en cours ANSFO
102 SF (tous exercices) ont répondu

Entretien psychosocial pré-IVG



IVG médicamenteuse sous délégation d'un médecin



Il va falloir se lancer...

Quelques résultats de l'enquête en cours ANSFO
102 SF (tous exercices) ont répondu

Association
Nationale
des
Sages-Femmes
Orthogénistes

Souhaitez-vous participer à une expérimentation des IVG médicamenteuses par les sages-femmes ?



oui	52	51%
non	38	37%
ne souhaite pas répondre	12	12%

Pratiqueriez-vous l'Interruption de Volontaire de Grossesse si la Loi le permettait ?



oui	65	64%
non	25	25%
ne souhaite pas répondre	12	12%

**Association
Nationale
des
Sages-Femmes
Orthogénistes**

Association loi 1901

Siret 519 970 974 00019 - APE 8899B

BP 10082 - 24003 PERIGUEUX Cedex

sforthogenistes@gmail.com

www.sages-femmes-orthogenistes.org

Facebook Twitter